santé
famille
retraite
services

Mention d'information

Entretiens Téléphoniques portant sur le dépistage des cancers

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « **EPT Dépistage des cancers** » dont la finalité est la réalisation d'une campagne téléphonique de prévention permettant de sensibiliser au dépistage des trois différents types de cancer pour des assurés éligibles qui n'ont pas réalisé de dépistage et qui ont été invités et/ou relancés au moins 3 fois par la MSA.

Les informations traitées sont les suivantes :

- Données d'identification
- NIR pour la seule constitution du fichier
- Données de santé pour la seule constitution du fichier.

Les données sont conservées par la Mutualité Sociale Agricole dans la limite de 2 ans, à compter de la constitution du fichier.

L'accès aux données est réservé aux :

- agents du département de la Prévention et de l'Éducation Sanitaire et Sociale et du département Statistiques de la CCMSA qui contribuent au dispositif ainsi que les agents d'iMSA.
- sous-traitans ISO et ILHUP.

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données qui vous concernent. Le traitement effectué étant basé sur une mission d'intérêt public, le droit d'opposition s'applique.

Les droits d'accès et de rectification s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de votre Caisse de Mutualité Sociale Agricole de rattachement ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO).

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) – 3, Place de Fontenoy TSA – 80715 – 75334 PARIS CEDEX07